



## ARTICLE 1 – APPLICATION

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services qui sont passées auprès de l'entreprise CREADOC représentée par Marie-France CLIQUOT sis, 2 Closerie du Potier 57245 PELTRE.

*\*Toute commande implique, pour devenir ferme et définitive, l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, qu'il déclare avoir lues, comprises et acceptées.*

## ARTICLE 2 - LIEUX ET TARIFS

Nos prestations peuvent être réalisées dans nos locaux ou les vôtres selon vos besoins.

Nos tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année. Les prestations demandées par le client feront l'objet d'un devis établi par CREADOC et valable un mois. Les frais de livraison (coursiers, postaux) engagés par l'entreprise CREADOC seront facturés au client sur justificatifs ou tarifs en vigueur.

Un tarif dégressif pourra être appliqué en fonction du volume et/ou de la nature du travail demandé.

- 10 % de remise\* seront appliqués sur justificatifs aux étudiants ou aux demandeurs d'emploi.
- 5 % de remise\* seront appliqués sur la commande suivante pour tout parrainage.

*\*Les remises étant non cumulables.*

Le soir après 19 heures / dimanches & jours fériés = majoration de 25 % sur toutes les prestations. Bénéficiaire d'un régime micro social simplifié, CREADOC bénéficie de plein droit d'une franchise de TVA. (**"TVA. non applicable, art. 293 B du CGI."**)

## ARTICLE 3 – ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## ARTICLE 4 - MODALITÉS DE PAIEMENT

Un acompte de 50% du montant total sera demandé à la signature du devis pour tout devis d'un montant supérieur à 100 €, le solde devra être versé à réception de la facture définitive (dans un délai de 15 jours).

Dans le cadre d'un devis concernant un montant inférieur à 100 €, le règlement se fera intégralement avant livraison. Les règlements s'effectueront par virement bancaire, ou par paiement PAYPAL incluant la carte bancaire.

Dans le cas d'un règlement par virement, CREADOC procédera à la livraison après réception de votre règlement.

A défaut de réception du devis et des présentes CGV acceptés, du règlement correspondant à l'acompte et, le cas échéant, des provisions de frais CREADOC se réserve le droit de ne pas commencer ou d'interrompre sa prestation.

## ARTICLE 5 - RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut partiel ou total de paiement des prestations réalisées, le client devra verser à la société CREADOC une pénalité de retard correspondant à 5% du montant de la facture.

Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En cas de recouvrement judiciaire, le Client supportera tous les frais de mise en demeure et de contentieux, et se verra facturer, à titre de clause pénale, une somme égale à 15 % du montant total de la commande qu'il a passée, avec un minimum forfaitaire de trente Euros par dossier, et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts ou indemnités que CREADOC pourrait réclamer. En outre, CREADOC se réserve le droit de suspendre ou de résilier toutes les commandes ou contrats en cours du Client, après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

## ARTICLE 6 – DISPONIBILITÉ

CREADOC effectue ses prestations selon la demande du client.

## ARTICLE 7 – GARANTIE

Pour l'accomplissement des prestations, CREADOC s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art, tant par la rapidité d'action, la présentation que par le résultat.





### ARTICLE 8 - DÉLAIS DE LIVRAISON

La livraison est réalisée à la date indiquée sur le devis, sauf accord contraire ou retard du Client pour confirmer sa commande, pouvant donner lieu à un dépassement des délais.

Le délai de livraison indiqué lors de la signature du devis n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence tout retard raisonnable ne pourra donner lieu au profit du client à :

- Allocation de dommages et intérêts,
- Annulation de la commande.

### ARTICLE 9 – CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentiels les données, informations et documents concernant l'autre partie, de quelques natures qu'ils soient dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion du présent contrat.

### ARTICLE 10 - OBLIGATION DE COLLABORATION

Le client tiendra à la disposition de CREADOC toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat.

### ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

CREADOC mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés par le client pour la réalisation de sa prestation. Toutefois, compte tenu des risques et dommages encourus par ce type de support, il appartiendra au client de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance. Le client convient que CREADOC n'encourra aucune responsabilité en raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial, de dommage que le client subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre le client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

### ARTICLE 12 - TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Afin de faire valoir ses droits, le client prendra contact directement avec CREADOC par courrier ou mail.

### ARTICLE 13 - DROIT DE RÉTRACTATION ET ANNULATION

Un droit de rétractation sera accepté dans la limite de sept jours ouvrables suivant la date du devis signé, uniquement s'il est prévu un début d'exécution de la prestation postérieur à ce délai de sept jours. Il ne sera alors facturé au Client aucun frais. Cependant, si un acompte a été versé, il ne lui sera pas restitué.

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation par le Client, quelle qu'en soit la cause, ce dernier s'engage à régler la totalité de la prestation déjà effectuée. Cette annulation doit être confirmée par le Client à CREADOC par écrit. Par voie de conséquence, le document réalisé en totalité ou en partie par CREADOC et pour lequel le Client a usé de son droit de rétractation, devient de fait la propriété de CREADOC, et est soumis au droit en vigueur en matière de propriété intellectuelle.

### ARTICLE 14 - TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de METZ.

DATE, NOM & SIGNATURE DU CLIENT  
"J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Ventés."

CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE



Marie-France CLIQUOT  
03 87 74 75 26  
06 28 33 57 96  
contact@creadoc.fr  
http://www.creadoc.fr

